

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 4 novembre 2022

CDDG(2022)23
Point 9 de l'ordre du jour

COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)

ACTIVITES PERTINENTES PERCEPTIBLES D'AUTRES INSTANCES DU CONSEIL DE L'EUROPE

(d'avril au 3 novembre 2022)

Le CDDG est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document, qui peuvent soutenir les discussions concernant d'autres points spécifiques de l'ordre du jour.

Note du Secrétariat
établie par la
Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine
Division de la gouvernance démocratique

1. Introduction

Ce document a pour but de mettre à jour le CDDG sur les activités ou les développements récents du Conseil de l'Europe qui présentent un intérêt particulier pour le travail et l'information du Comité, depuis la 15^e réunion en avril 2022.

Note à l'attention des délégations francophones : une vérification linguistique approfondie, dans le présent document, des citations et textes officiels cités et publiés par ailleurs sur les sites du Conseil de l'Europe serait coûteuse en temps, de même que la substitution de tous les liens vers les pages francophones correspondantes. Néanmoins, les liens donnés pointent quasiment toujours vers des pages pour lesquelles une version bilingue peut être sélectionnée (dans un onglet en haut et à droite de la page).

2. Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

- Avril 2022 : publication du [rapport annuel du Secrétaire général intitulé "Aller de l'avant"](#). Les 12 chapitres portent sur la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme ; la liberté d'expression ; la lutte contre les inégalités sociales et la pauvreté, les inégalités, le racisme, la xénophobie ; la non-discrimination ; des systèmes judiciaires indépendants, efficaces et résilients ; la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité ; les luttes contre la traite des êtres humains ; l'intelligence artificielle ; la dégradation de l'environnement et le changement climatique ; la société civile ; l'éducation à la citoyenneté démocratique et la jeunesse.
- Avril-novembre 2022 : diverses déclarations de la Secrétaire Générale condamnant la guerre de la Fédération de Russie en Ukraine, notamment une déclaration conjointe avec le Ministre irlandais des Affaires étrangères et Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et le Président de l'Assemblée parlementaire, [condamnant l'annexion illégale de territoires occupés en Ukraine](#) (30 septembre).

3. Comité des Ministres

- 5 octobre 2022 : publication d'un [rapport sur l'avenir du Conseil de l'Europe](#) par un groupe de réflexion à haut niveau présidé par l'ancienne Présidente de l'Irlande, Mary Robinson. Parmi les actions de suivi immédiat envisagées, des discussions sont en cours au sein du Comité des Ministres sur un éventuel quatrième sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendrait en mai 2023 à Helsinki. Voir le point 3 de l'ordre du jour de la 16^e réunion du CCDG et le document CDDG(2022)9 pour plus d'informations.
- 8 septembre : le Comité des Ministres a accepté d'avoir des échanges réguliers avec les représentants des forces d'opposition démocratiques biélorusses et qu'un "groupe de contact" soit mis en place au sein du Conseil de l'Europe.
- Mai-novembre 2022 : l'Irlande a pris la présidence du Comité des Ministres et, à partir du 9 novembre 2022 (jusqu'en mai 2023), l'Islande en assure la présidence. [Lien](#) vers la page web des présidences actuelle et précédente, des priorités et des programmes.

Demandes de commentaires du CDDG sur des recommandations de l'Assemblée et du Congrès, et suites données avec référence au CDDG

Le 7 septembre, le Comité des Ministres a adopté une [réponse à la Recommandation 2212 \(2021\) de l'Assemblée](#) "Une démocratie plus participative pour lutter contre le changement climatique".

Le 14 septembre, le Comité des Ministres a adopté une [réponse à la Recommandation 2232\(2022\) de l'Assemblée](#) "Sauvegarde et promotion de la démocratie véritable en Europe".

Le 27 septembre, le Comité des Ministres a adopté une [réponse à la Recommandation 472 \(2022\) du Congrès](#) "Au-delà des élections : l'utilisation de méthodes délibératives dans les municipalités et régions européennes".

Sélection de recommandations aux États membres et autres textes adoptés au cours de la période de référence

- Recommandation [CM/Rec\(2022\)20](#) sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement
- Recommandation [CM/Rec\(2022\)18](#) sur la lutte contre la fraude en matière d'éducation
- Recommandation [CM/Rec\(2022\)16](#) sur la lutte contre le discours de haine
- Recommandation [CM/Rec\(2022\)13](#) sur les impacts des technologies numériques sur la liberté d'expression
- Recommandation [CM/Rec\(2022\)12](#) sur la communication électorale et la couverture médiatique des campagnes électorales
- Recommandation [CM/Rec\(2022\)10](#) sur les politiques et la gouvernance multi-niveaux pour l'intégration interculturelle

4. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

Au cours de la période de référence, l'Assemblée a adopté, *entre autres*, les textes suivants:

- Rapport, Rec 2232 et Res 2437 ["Sauvegarde et promotion de la démocratie véritable en Europe"](#) (avril 2022). La recommandation préconise de nouveaux moyens d'optimiser et d'intensifier les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la démocratie et de la gouvernance démocratique afin d'en accroître l'impact et la cohérence ; de créer une plate-forme permanente sur la démocratie ; d'envisager la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce au sein du Conseil de l'Europe pour prévenir ou traiter les évolutions inquiétantes en matière de respect des normes et pratiques démocratiques dans les États membres ; d'envisager l'établissement d'une coopération accrue avec d'autres organisations internationales qui partagent les valeurs du Conseil de l'Europe et qui jouent un rôle actif dans le renforcement de la résilience démocratique.¹

¹ Le Comité des Ministres a sollicité les commentaires du CDDG pour préparer une réponse à cette recommandation ; ces commentaires ont été approuvés par procédure écrite.

- Rapport, Rec 2235 et Res 2444 [" Défis récents pour la sécurité en Europe : quel rôle pour le Conseil de l'Europe ? "](#) (juin 2022) - la recommandation invite le Comité des Ministres à : mettre en place une initiative de résilience démocratique qui suivra l'évolution de la démocratie dans les Etats membres ; renforcer l'échange de bonnes pratiques dans tous les domaines liés à la démocratie et à la gouvernance démocratique ; établir un mécanisme de suivi de l'évolution de la société civile, de la liberté d'association, de la participation et de l'engagement des citoyens dans les Etats membres du Conseil de l'Europe ; envisager de renforcer et d'étendre les activités du Conseil de l'Europe relatives aux mesures de confiance et à la prévention des conflits, y compris dans leurs dimensions de société civile et de coopération transfrontalière ; convoquer un 4e sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe, qui se pencherait notamment sur la promotion de la sécurité démocratique, sur les moyens de contrer le recul de la démocratie, sur les moyens de rajeunir la démocratie et de stimuler l'engagement des citoyens, ainsi que sur la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce du Conseil de l'Europe pour faire face aux menaces pesant sur l'État de droit, les normes démocratiques et la protection des droits de l'homme.²
- Divers rapports/résolutions/recommandations sur la gouvernance publique et les questions connexes, tels que le rapport, la recommandation 2230 et la résolution 2435 ["Combattre et prévenir le recours excessif et injustifié à la force par les responsables de l'application des lois"](#) (avril 2022) ; le rapport et la Résolution 2448 ["Conséquences humanitaires et déplacements internes et externes liés à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine"](#) (juin 2022) ; le rapport et la Résolution 2454 ["Le contrôle de la communication en ligne : une menace pour le pluralisme des médias, la liberté d'information et la dignité humaine"](#) ; Rapport et Résolution 2443 ["Le rôle des partis politiques dans la promotion de la diversité et de l'inclusion : une nouvelle Charte pour une société non raciste"](#) (juin 2022) ; Rapport et Résolution 2445 ["La nécessité permanente de rétablir les droits de l'homme et l'Etat de droit dans la région du Caucase du Nord"](#) (juin 2022) ; Rapport et Résolution 2462 ["Refoulements sur terre et sur mer : mesures illégales de gestion des migrations"](#) (octobre 2022) ; Rapport et Résolution 2458 ["Utilisation abusive du système d'information Schengen par les Etats membres du Conseil de l'Europe en tant que sanction à motivation politique"](#) (octobre 2022).
- Divers rapports sur le respect de leurs obligations et engagements par les Etats membres (Géorgie, Hongrie, Malte, Roumanie, Türkiye)

Une vue d'ensemble des rapports et des travaux dans le cadre du travail de suivi de l'APCE, notamment en ce qui concerne les réformes et le fonctionnement des institutions démocratiques, est fournie sur [cette page web](#). Les rapports actuellement en cours de préparation comprennent, en ce qui concerne la Commission des questions politiques et de la démocratie " Évaluation du fonctionnement du partenariat pour la démocratie " ; " Renforcement du rôle du Conseil de l'Europe en tant que pierre angulaire de l'architecture politique européenne " ; " Relations entre la majorité parlementaire et l'opposition dans une démocratie " ; " Appel à un processus national de réforme politique au Bélarus " ; " Le

² Voir note de bas de page ci-dessus

défi de l'idéologie d'extrême droite pour la démocratie et les droits de l'homme en Europe";
 " Conséquences politiques de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine " ;
 "Protéger les piliers de la démocratie pendant les crises sanitaires ". [Lien vers la liste complète](#) des rapports en cours de préparation, également par d'autres commissions de l'Assemblée.

5. Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

- 1er juin : Le Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, M. Leendert Verbeek, a marqué le 10e anniversaire de l'entrée en vigueur du Protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales en [exhortant](#) les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier l'instrument.
- A l'occasion de la Journée internationale de la démocratie (15 septembre), le Président du Congrès a publié une [déclaration](#) appelant à renforcer la résilience démocratique sur le continent européen.

Lors de sa 43e session (25-27 octobre), le Congrès a élu son nouveau Secrétaire général (M. Mathieu Mori, France) pour diriger les services de secrétariat du Congrès, et il a *notamment* adopté (voir [lien](#) pour la liste complète) :

- un rapport "Vers une lecture verte de la Charte européenne de l'autonomie locale" ; Résolution 489(2022) ; Recommandation 484(2022). Dans cette dernière, le Congrès:
 - appelle le Comité des Ministres à inviter les autorités nationales respectives des Etats membres du Conseil de l'Europe à adopter une approche "verte" de la lecture et de la mise en œuvre de la Charte sous l'angle de la protection de l'environnement ; à accroître les efforts pour impliquer les autorités locales et régionales dans le processus décisionnel en matière d'environnement ; à améliorer la sensibilisation à la nécessité d'intégrer les mesures relatives au changement climatique dans leurs politiques locales ; à prendre toutes les mesures appropriées pour soutenir les autorités infranationales dans la mise en œuvre de leurs obligations découlant des accords multilatéraux sur l'environnement ; à signer et à ratifier le Protocole additionnel sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales ;
 - **"invite le Comité des Ministres à demander au Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) et/ou à un autre organe approprié du Conseil de l'Europe d'élaborer, en consultation avec le Congrès, un protocole additionnel à la Charte** [souligné par le Secrétariat] *qui viserait à renforcer le droit et les capacités des autorités infranationales à répondre efficacement aux défis environnementaux et, à cette fin, en particulier, à reconnaître juridiquement leur droit à être dûment consultées et à participer au processus décisionnel en matière d'environnement.* "

- un rapport sur "Les villes et régions intelligentes - perspectives pour une approche de la gouvernance fondée sur les droits de l'homme" ; Résolution 486 (2022) ; Recommandation 480 (2022)
- un rapport sur "Discours de haine et fake news : l'impact sur les conditions de travail des élus locaux et régionaux" ; Résolution 485 (2022) ; Recommandation 478 (2022)
- divers rapports de suivi concernant la mise en œuvre de la Charte européenne de l'autonomie locale (Belgique, République tchèque, Danemark, Suède) et la manière dont les élections locales se sont déroulées (Albanie, Serbie, Suède).

6. Cour européenne des droits de l'homme

- La sélection des cas clés pour le premier et le deuxième trimestre de 2022 a été publiée en août 2022 - voir aussi la [liste complète](#) des sélections périodiques.
- Des fiches d'information sur la jurisprudence, nouvelles ou mises à jour, ont été publiées au cours de la période considérée, notamment sur les [partis politiques et les associations](#), la [crise sanitaire COVID-19](#), l'[indépendance de la justice, les nouvelles technologies](#), la [surveillance de masse](#), la [protection des sources journalistiques](#), l'[égalité des sexes](#) (discrimination, violence à l'égard des femmes), la [protection des données personnelles](#) - voir la [liste complète des](#) fiches d'information.
- Les [guides de jurisprudence](#) ont été mis à jour au cours de la période de référence, notamment ceux relatifs à la protection des données, à l'environnement, aux manifestations de masse, au droit à un procès équitable (au civil et au pénal), à la liberté de réunion et d'association, au droit à des élections libres, à l'interdiction de la discrimination et aux dérogations en période d'urgence.

7. Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)

Parmi les divers [avis juridiques et études](#) publiés sur des questions spécifiques dans les différents pays demandeurs, on peut citer celui concernant la République de Moldavie (Avis 1090/2022 concluant qu'une mesure interdisant l'affichage des symboles utilisés par l'armée russe lors de son agression contre l'Ukraine "respecte les exigences de légalité, de légitimité et de proportionnalité". Outre le soutien aux missions d'observation des élections du Conseil de l'Europe dans divers pays et divers événements liés aux activités de coopération, les développements pertinents suivants peuvent être soulignés :

- Organisation d'une [table ronde internationale "Société civile : autonomisation et responsabilité"](#) (Strasbourg, 13 septembre 2022) sous la présidence irlandaise
- 19e Conférence européenne des organismes de gestion électorale ["Intelligence artificielle et intégrité électorale"](#) (14-15 novembre)
- Transformation numérique de l'administration publique - 16th Séminaire UniDem Med (23-24 novembre)

8. Groupe d'États contre la corruption (GRECO)

Au cours de la période de référence, le GRECO a publié de nouveaux rapports d'évaluation par pays et des rapports de conformité (qui évaluent les mesures de suivi prises en réponse à une évaluation antérieure) :

- Criminalisation de la corruption ; transparence du financement politique : voir [tableau](#)
- Intégrité / corruption concernant les membres du parlement, les juges et les procureurs : voir [tableau](#)
- Intégrité / corruption des fonctions exécutives supérieures (gouvernement central) et des autorités chargées de l'application de la loi : voir [tableau](#)
- Rapports ad hoc concernant des domaines particulièrement préoccupants : voir [ici](#)

9. Systèmes de justice (CEPEJ, CCJE, CCPE)

- 5-6 mai 2022 : le **Conseil consultatif des procureurs européens** a tenu sa [conférence annuelle](#) sur l'indépendance et la responsabilité du procureur dans le contexte de la protection des droits individuels et d'autres questions.
- 20 mai 2022 : le **Conseil consultatif des juges européens** [a annoncé](#) la préparation d'un nouvel avis sur la liberté d'expression des juges.
- 5 octobre 2022 : La Commission pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) a publié son [nouveau Rapport d'évaluation bisannuel sur les systèmes judiciaires européens](#) ([lien vers toutes les actualités de la CEPEJ](#)).

10. Conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales (COING)

- En mai, un guide pratique intitulé "Travailler avec le Conseil de l'Europe - un guide pratique pour la société civile" a été publié sur la nouvelle [page d'accueil du Conseil de l'Europe pour les organisations de la société civile](#), afin de renforcer les interactions.
- En juin, le [forum](#) en ligne [BePart sur la participation civile](#) est devenu opérationnel en tant qu'outil vivant pour présenter des exemples de bonnes pratiques de la société civile et des gouvernements en matière de participation civile.
- 7 septembre : une nouvelle vidéo de sensibilisation "Société civile : soutenir la démocratie" a été [publiée](#).

11. Élections et participation civile

- A l'initiative de la Division des élections et de la démocratie participative, et en coopération avec les différents organes du Conseil de l'Europe traitant de la législation électorale, de l'observation des élections, des activités de coopération dans ces domaines, etc., un nouveau [site web dédié](#) a été créé pour compiler ces différentes ressources et faciliter l'accès des parties prenantes à toutes les informations pertinentes concernant les élections.

12. Forum mondial de la démocratie (FMD)

La 10e édition du Forum mondial de la démocratie s'est tenue du 7 au 9 novembre 2022 : [" La démocratie : Un nouvel espoir ? "](#)

12. Autres développements

Intelligence Artificielle : Le [comité sur l'intelligence artificielle](#) a tenu sa deuxième réunion du 21 au 23 septembre, au cours de laquelle il a examiné un avant-projet de convention et a décidé de créer un groupe de travail chargé de poursuivre les travaux de rédaction.

Commissaire aux droits de l'homme : des rapports récents sur des pays individuels indiquant des réformes souhaitables dans une variété de domaines, y compris le fonctionnement des institutions publiques, peuvent être consultés ici : <https://www.coe.int/en/web/commissioner/news> . Le 14 octobre, le Commissaire a publié une [déclaration](#) publique appelant "tous les États membres à s'attaquer à la pauvreté de manière systématique et globale, notamment en menant des politiques fiscales fermement fondées sur les droits de l'homme".

Traités sous la responsabilité du CDDG, situation au 3 novembre 2022³ :

Traité (numéro dans la série des traités européens du Conseil de l'Europe)	Changements
Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (106)	Aucun (39 ratifications)
Charte européenne de l'autonomie locale (122)	tous les pays l'ont déjà ratifié
Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local (144)	Aucun (9 ratifications)
Protocole additionnel à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (159)	Aucun (24 ratifications)
Protocole n° 2 à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif à la coopération interterritoriale (169)	Aucun (23 ratifications)
Protocole n° 3 à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif aux groupements eurorégionaux de coopération (GEC) (206)	Aucun (7 ratifications)
Protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires d'une collectivité locale (207)	Ratification par le Portugal (16/09/22) (21 ratifications)

³ Voir [https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?Reference=CM\(2021\)132](https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?Reference=CM(2021)132) . Pour la liste complète, y compris le texte et les informations sur l'état de la signature et de la ratification : <https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list>.